

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Compte-rendu affiché le : 30 septembre 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal: 20 septembre 2024

septembre 2024

N° 24-09-08

OBJET:

Rapport de gestion de NOVIM – Exercice 2023 Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE - Geneviève NIGAY - Christian BECUWE – Suzanne BOICHON - Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION - Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Michel FRANCHINI - Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE - André HUBERT - Marie-Hélène BOUILHOL - Romain MONTELIMARD - Jean-Paul SOLEILHAC – Alain LECUE.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Gilles GRANGIER à Gérard ALLANCHE – Serge GRANGE à Mireille PAULET - Christine PALLEY à Edith CONSIGNY – Céline BENNICI à Thomas ROCHETTE - Aurélie DESBREE à Romain MONTELIMARD.

Membre absent: 0.

Mis en ligne, le
0 7 OCT. 2024

MAIRIE DE ST-GALMIER

Accusé de réception de la Sous-Préfecture Reçu en date du

0 4 OCT. 2024

Mairie de Saint-Galmier



Accusé de réception de la Sous-Préfecture Reçu en date du

8 4 OCT, 2024

OBJET DE LA DELIBERATION:

RAPPORT DE GESTION DE NOVIM – EXERCICE 2023

Monsieur Jacques DECHANDON, adjoint au maire, rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales précise dans son article L1524-5 que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'Administration ».

Afin de satisfaire à cette obligation, NOVIM (anciennement SEDL fusionnée avec la SEM patrimoniale 42) invite le Conseil Municipal à prendre acte du rapport de gestion et des états financiers pour l'exercice 2023.

Les documents nécessaires sont consultables à la Direction Générale.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil municipal :

 PREND ACTE du rapport de gestion et les états financiers de NOVIM pour l'exercice 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE A ST-GALMIER, le 30 septembre 2024.

LE MAIRE Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE Gérard ALLANCHE

Accusé de réception de la Sous-Préfecture Reçu en date du

0 4 OCT, 2024

Mairie de Saint-Galmier

Mis en ligne, le 0 7 OCT, 2024 MAIRIE DE ST-GALMIER

Accusé de récaption de la Sous Prétecture Reçu en date du

Marine de Saint-Galmie: